

La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Mai 2014 - N° 87

Le tour de l'actualité aînée en quelques clics

CHSLD de Saint-Lambert

Le CHSLD de Saint-Lambert a des devoirs à faire

L'Agence de santé et des services sociaux de la Montérégie a rendu public un rapport d'enquête sur le CHSLD de Saint-Lambert-sur-le-Golf, le premier en partenariat public-privé au Québec, qui a fait l'objet de multiples plaintes depuis son ouverture en octobre 2010.

Le groupe Savoie - aussi propriétaire des Résidences Soleil - devra tenir compte de 26 recommandations pour améliorer le service et la gestion de leur CHSLD.



Photo : Radio-Canada

Le CHSLD a 30 jours pour transmettre à l'agence un plan d'action, qui doit notamment :

- Assurer une stabilité du personnel auprès des résidents (le roulement est de 100 % depuis l'ouverture de l'établissement);
- Développer un milieu de vie optimal pour les personnes ayant des problèmes cognitifs;
- Améliorer la communication avec le personnel, les résidents et les familles;
- S'assurer que le commissaire aux plaintes soit impartial et perçu comme tel;
- Clarifier les rôles, les responsabilités et renforcer le leadership de la direction générale.

Les 21 autres recommandations concernent surtout la qualité des services offerts. Ces services vont de la qualité des activités au repas, aux activités de loisir en passant par le travail des infirmières. La suite sur Radio-Canada

Entrevue de Louis Plamondon avec Annie Desrochers à C'est pas trop tôt!

[CHSLD de Saint-Lambert : 30 jours pour un plan d'action | ICI radio-Canada.ca | 16 avril 2014](http://radio-Canada.ca)

CHSLD St-Lambert-sur-le-Golf : des soins de qualité, mais du personnel instable

Les soins offerts au Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de St-Lambert-sur-le-Golf, le premier établissement du genre à être construit en partenariat public-privé au Québec, sont de qualité conclut l'enquête indépendante menée au cours des derniers mois et dont le rapport est diffusé cet après-midi. Mais cinq constats inquiètent grandement l'Agence de la santé de la Montérégie, dont le taux très élevé de roulement du personnel et la froideur de celui-ci.

« Le taux de roulement est beaucoup plus haut que dans des établissements comparables, note le directeur général de l'Agence, Richard Deschamps. On veut que ça s'améliore, pour qu'une approche plus humaniste des soins soit implantée ».

La suite dans [La Presse](#)

Droit à la vie et à la sécurité

Les aînés interpellent les prochains élus

Les représentants d'organismes qui œuvrent auprès des aînés ont manifesté mercredi à Montréal pour demander au prochain gouvernement d'être à l'écoute de la sécurité des aînés, tant économique que physique.

Devant le bureau du coroner en chef, ils ont aussi pris un moment de recueillement pour les familles et les victimes de l'incendie survenu à la résidence du Havre, à L'Isle-Verte, en janvier dernier.



*Les porte-parole du rassemblement :
M. Louis Plamondon, président de l'AQDR
et M. Jean Carette, président du réseau Espaces 50+*

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), l'Alliance des associations des retraités (AAR) et le Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR) comptaient parmi les groupes présents.

Le président de l'AQDR, Louis Plamondon, interpelle les élus sur la fermeture sauvage de résidences privées et demande que le signalement des décès des personnes âgées soit établi à partir de l'avis de décès pour que davantage de décès passent par le bureau du coroner.

Cette demande se base sur les « multiples abus et négligences contre les aînés et leur dignité dans les établissements de long séjour; 64 % des accidents, parfois mortels, dans

le réseau de la santé et des services sociaux concernent des personnes de 65 ans et plus, généralement en CHSLD », rapportent les associations.

« On a découvert ces dernières années que les aînés ne sont pas traités également face au droit à la vie. On a vu à la suite de L'Isle-Verte qu'il y a 40-50 % des résidences qui n'ont pas de gicleurs, on a découvert que 20 % des CHSLD n'ont pas de gicleurs, que beaucoup de résidences ne sont pas à niveau pour la sécurité incendie la nuit. Alors cela a mis au jour le risque de l'insécurité dans certaines populations de personnes âgées », explique Louis Plamondon.

Source : [Radio-Canada](#)

Texte complet de la [Déclaration](#).

[Communiqué de presse](#) commun.

Manifestation pour le droit des aînés à la sécurité ([La Presse](#))

Rassemblement en mémoire des victimes de L'Isle-Verte ([TVA](#), mention AQDR)

Voir aussi Débat à Radio-Canada (présence de Louis Plamondon)

[Le Québec a-t-il les moyens de ses ambitions?](#) (Anne-Marie Dussault, 1 h 30)

Nouvelles de l'AQDR

AQDR des moulins : « Ce lien qui blesse », une première

C'est en présence de nombreux dignitaires, élus provinciaux et municipaux que la Ville de Mascouche a procédé, à la Maison Côte à Côte, à la première représentation de la pièce de théâtre « Ce lien qui blesse ». Une pièce coproduite par la Ville et le Théâtre [acàc], en partenariat avec l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées des Moulins (AQDR).

La suite sur [Ville de Mascouche](#)

Voir aussi [Le Trait d'Union](#) et [La revue](#)



Photo : Armand Ohayon – Le Trait d'Union
Dans la pièce, Pascal Parent joue le rôle de l'abuseur Louis, Isabelle Drainville tient le rôle d'Armande et Loïc Lavoie McIntyre campe le rôle de Carl, fils de Louis et témoin.

Élections québécoises

La santé n'est pas une occasion de « vraies affaires »

La Coalition solidarité santé accueille avec beaucoup d'inquiétude l'élection d'un gouvernement du PLQ à Québec, et de Philippe Couillard comme premier ministre.

La Coalition rappelle que c'est sous le règne de Philippe Couillard comme ministre de la santé, de 2003 à 2008 :

- que les établissements du réseau de la Santé et des services sociaux ont été fusionnés pour former les immenses CSSS;
- que ces CSSS ont réduit les soins et services que leurs composantes assumaient auparavant, pour en transférer graduellement la prestation en sous-traitance dans les organismes privés, d'économie sociale et communautaires;
- qu'en fusionnant les accréditations syndicales, en modifiant le code du travail, et en ouvrant aux assurances privées la couverture de chirurgies d'un jour, on a facilité la sous-traitance des services d'entretien, de buanderie, d'alimentation, de fournitures médicales, de services à domicile, de chirurgies, de personnel, etc., à des coûts plus élevés;
- qu'on a utilisé le mode PPP, à l'encontre des avertissements du Vérificateur général, pour réaliser deux méga-hôpitaux dont on ne connaît pas le contenu des contrats et dont les coûts ne cessent d'augmenter depuis l'annonce de leur construction, alors que l'on se plaint du manque de budgets pour les services sociaux et de santé.

La suite sur le [site de la Coalition](#)

MÉPACQ : Entre deux votes, on pourrait faire quelque chose

Après un dur lendemain de veille électorale, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec, le MÉPACQ, lance aujourd'hui un nouvel outil de mobilisation. Le document est disponible ici : [Guide sur la démocratie « Entre deux élections, on pourrait faire quelque chose! »](#)

Avec cet outil, le MÉPACQ cherche à inciter la population à s'impliquer dans les nombreuses luttes sociales en cours au Québec. Ces luttes sociales seront particulièrement nécessaires dans un contexte où le nouveau gouvernement est majoritaire et sera donc encore plus en mesure de décider de couper dans les programmes sociaux, de hausser les tarifs des services publics et d'introduire des mesures néolibérales à moins d'une forte mobilisation de la population québécoise. [La suite](#)



Nouveau gouvernement et action communautaire autonome : des inquiétudes

En ce lendemain d'élections, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) est grandement préoccupé par les orientations que prendra le nouveau gouvernement libéral dirigé par monsieur Philippe Couillard concernant la reconnaissance et le financement des organismes d'action communautaire autonome (ACA).



Photo : Pierre Ouimet

Alors que l'ex-première ministre Pauline Marois avait annoncé le 30 octobre dernier une augmentation substantielle du financement des organismes communautaires, soit plus de 162 millions \$ sur trois ans, est-ce que le gouvernement respectera ces engagements? Et comme ces engagements ne concernaient pas tous les ministères finançant les organismes d'ACA, est-ce que le nouveau gouvernement s'engagera à ce que des sommes additionnelles soient prévues pour couvrir l'ensemble des secteurs d'activité?

La suite sur le [site du RQ-ACA](#)

Hébergement et services à domicile

Fusion du CLSC et du CHSLD : route 112 bloquée à Weedon

Près de 250 citoyens de la MRC du Haut-Saint-François manifestent et bloquent une partie de la route 112 à Weedon pour protester contre la réorganisation de leurs services de santé. Il s'agit, pour les citoyens, d'une autre façon de s'opposer au regroupement des services du CLSC et du CHSLD du Haut-Saint-François à Weedon, qui entraînera la fermeture de 17 lits de soins de longue durée. Ils en ont contre la façon, dont le directeur des centres de santé du Haut-Saint-François et des Sources, Mario Morand a géré l'affaire.

La suite sur [Radio-Canada](#)

Les coûts moyens des résidences

(Sherbrooke) La moyenne d'âge dans les résidences pour aînés est maintenant de 84 ans, alors qu'elle était de 79 ans il y a sept ans. Si les aînés québécois vieillissent à un rythme accéléré, ce n'est cependant pas le cas des budgets qui leur sont alloués pour

favoriser le maintien à domicile. Ainsi, tous les partis politiques s'entendent sur un fait : les aînés doivent rester à domicile le plus longtemps possible.

Or, les moyens qu'ils ont pour le faire sont insuffisants – ou pratiquement, clame le président-directeur général du Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA), Yves Desjardins.

La suite dans [La Tribune](#)

Le CHSLD de Rivière-du-Loup toujours à l'état de projet

(Rivière-du-Loup) Quatre ans après son annonce par l'ex-ministre de la Santé et des Services sociaux Yves Bolduc, la première pierre du Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de Rivière-du-Loup n'a pas encore été posée dans ce chantier évalué à 24 millions \$. Le nouveau projet n'a pas fait partie des nombreuses annonces gouvernementales du gouvernement Marois depuis l'automne 2013. Marielle Raymond, porte-parole du comité des usagers du Centre de santé et des services sociaux (CSSS) de Rivière-du-Loup, croit que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec n'est pas trop favorable à la construction de nouveaux CHSLD.

La suite dans [Le Soleil](#)

Les dérives possibles de l'assurance autonomie

Bien que le projet de loi 67 soit mort au feuillet à la suite du déclenchement des élections le 5 mars, l'assurance autonomie fait toujours partie de la plateforme électorale du Parti québécois. Pour cette raison, il est toujours pertinent de se pencher sur ses implications et sur les différentes étapes franchies au cours de la dernière année.

À la suite de la présentation du [Livre blanc sur la création d'une assurance autonomie](#) par le gouvernement du Québec en mai 2013, la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) a présenté un mémoire devant la commission parlementaire qui s'est tenue en novembre afin d'exprimer ses craintes et préoccupations face au projet, dont l'objectif d'améliorer les services aux aînés en perte d'autonomie est somme toute louable. Au cours de sa présentation, la CTROC avait notamment fait part de son inquiétude quant au recours au milieu communautaire et à l'économie sociale dans le développement de l'offre de service à domicile.

La suite sur [CTROC](#)



Isle-Verte : Québec savait qu'installer des gicleurs était urgent

Près d'un an avant le tragique incendie de L'Isle-Verte, qui a coûté la vie à 32 personnes âgées, le ministère de la Sécurité publique était conscient de l'urgence d'installer des gicleurs dans toutes les résidences privées pour aînés, révèlent des documents obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.



Photo : Patrick Sanfaçon – Archives La Presse

Le Comité intersectoriel de sécurité incendie dans le cadre de la certification des résidences pour personnes âgées (CISIC), auquel siègent entre autres des représentants des ministères de la Sécurité publique, de la Santé et de la Régie du bâtiment, s'était réuni à deux reprises, le 7 février et le 30 avril 2013. Selon les procès-verbaux des réunions, obtenus par *La Presse*, les intervenants témoignaient déjà de l'urgence de la situation. Les documents confirment aussi qu'une troisième rencontre n'a jamais eu lieu.

La suite dans [La Presse](#)

France : la moitié des maisons de retraite ont des pratiques commerciales trompeuses

La Direction générale de la concurrence et de la consommation (DGCCRF) constate que le taux d'infraction est encore de 48 % même s'il a diminué de 10 % en trois ans. Les infractions portent principalement sur l'information sur les prix, sur les pratiques commerciales trompeuses et sur le non respect de l'évolution des prix. En France, les nouveaux résidents ont payé un prix d'hébergement qui s'élève en moyenne à 73,62 euros par jour en 2012 contre 70,61 euros en 2010. En région parisienne le tarif moyen est de 80 euros par jour. Dans l'Essonne les tarifs sont bien plus bas. Comment est-ce-possible?

La suite sur [France Bleu](#)

NDLR : Ailleurs aussi, la fraude pullule!

Voir aussi le portrait des clauses illégales dans les résidences pour aînés au Québec fait par l'AQDR :

Communiqué : [Baux en résidences pour aînés : L'AQDR confirme leur illégalité](#)

[Recherche sur la légalité des baux dans les résidences privées pour aînés](#)

Soins à domicile : le plan de soins doit rester dans le réseau public, dit la CSN

« Ça fait plusieurs années qu'à la Fédération de la santé et des services sociaux, nous soulignons la journée nationale des ASSS, le 11 avril. Cette année, dans le contexte de la mise en place de l'assurance-autonomie, nous pensons qu'il y a urgence de reconnaître leur travail », d'indiquer le vice-président de la FSSS-CSN, Guy Laurion.

La FSSS organise des actions de visibilité dans toutes les régions du Québec le 11 avril. À Montréal, des dizaines de manifestants, auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS) et autres syndiqués du réseau de la santé, sont attendus devant le CSSS Jeanne-Mance sur l'heure du midi.

La suite sur [l'Aut'journal](#)

Santé

Accès rapide à un médecin de famille : des amendes aux retardataires?

(Québec) Les directions d'hôpitaux proposent un grand coup de barre pour améliorer l'accès à des soins médicaux et réduire le recours aux urgences. Elles suggèrent que des pénalités financières soient imposées aux médecins de famille qui ne verraient pas dans un délai de 24 heures un de leurs patients qui a un problème grave de santé. C'est ce dont a fait part, mardi, la directrice générale de l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), Diane Lavallée, à l'occasion d'une conférence de presse sur les enjeux en santé dans la campagne électorale.

La suite dans [Le Soleil](#)

Dix ans de CSSS : pourquoi on a fait ça?

La semaine dernière, la Coalition solidarité santé organisait une [soirée de réflexion](#) sur les dix ans de la dernière grande réforme du système santé. Cette réforme de 2003, présidée par Philippe Couillard alors ministre de la Santé et des Services sociaux, avait notamment transformé les régies régionales en Agences de la santé et des services sociaux (ASSS) et créé les actuels « CSSS », les Centres de santé et de services sociaux qui servent de pallier local à ce gigantesque réseau où travaillent 275 000 personnes.

Et cette réforme, elle a servi à quoi? Citons les sages [paroles](#) de Jacques Fournier, retraité d'un CLSC :

« Pour employer des mots charitables, le bilan de la réforme Couillard, entraînant les fusions forcées des établissements en 2003, présente des résultats plutôt douteux, pour ne pas parler d'échec. L'accessibilité aux services pour les usagers, la proximité, le

développement de la première ligne, la réduction de l'attente, l'enracinement local, la démocratisation, le développement des services psychosociaux, la réduction des coûts : ces résultats ne sont pas au rendez-vous. Par contre, l'augmentation du nombre des cadres, l'amélioration de leurs revenus (et ceux des médecins), l'alourdissement et la complexification du système, la démobilisation du personnel et la privatisation répondent : présents. »

La suite dans le [Journal de Montréal](#)

Frais des rénovations en PPP : la facture risque de grimper pour les hôpitaux

La facture des deux hôpitaux de Montréal construits en partenariat public-privé (PPP) pourrait augmenter si des travaux supplémentaires importants doivent être faits durant les 30 ans que doit durer l'entente.

Selon les ententes conclues par le CHUM et le CUSM avec des consortiums privés, il est fort probable que la facture grimpe si on ajoute, par exemple, de nouvelles salles de soins une fois la construction terminée. Les ententes doivent durer 30 ans et touchent notamment l'entretien des deux hôpitaux.

On y prévoit en effet que pour des modifications majeures, il faudra négocier avec le partenaire privé. Dans le cas du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), il est prévu que le remboursement des coûts pour ces travaux pourra se faire de trois façons : un montant forfaitaire, par plusieurs versements ou par un rajustement des paiements périodiques.

La suite dans le [Journal de Montréal](#)

Une pétition pour préserver l'accessibilité aux soins de santé

Le Comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Lucille-Teasdale s'inquiète de l'accessibilité et de la qualité des services de santé offerts à Rosemont. Depuis quelques années, les coupes dans le budget destiné à la santé se multiplient. Pour la période 2013-2014, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (ASSSM) demandait un effort d'optimisation de l'ordre de 100,9 millions \$ aux établissements de la métropole.

La suite dans Le [Journal de Montréal](#)

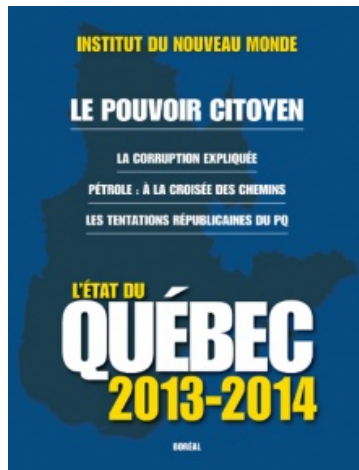


Photo : Isabelle Bergeron – Journal de Montréal
Le Comité des usagers du CSSS Lucille-Teasdale a lancé une pétition pour assurer l'accessibilité à des services de soin de qualité.

BILLET

Le marketing nous dicte-t-il des attitudes à notre insu?

par Jacques Fournier
AQDR St-Michel



J'ai eu l'occasion [dans un texte antérieur](#) de parler d'un article de Mme Florence Piron. Dans la dernière édition de [L'État du Québec 2013-2014](#), publiée par l'Institut du nouveau monde (INM) et éditée chez Boréal, le texte « Le débat public à l'ombre du management », de Florence Piron, fait ressortir que les consultations effectuées par les gouvernements **sont souvent devenues de simples opérations de marketing** :

« Cette vision de la consultation des citoyens-clients est à la base de la conception managériale du débat public. Selon cette perspective, il est intéressant de se mettre à l'écoute de la pluralité des idées et des valeurs de citoyens dans la mesure où cela peut renseigner les « décideurs » sur la manière dont

leurs projets, notamment économiques ou de transformation de l'État, seront reçus par la population. » (p. 93)

Je voudrais aller un peu plus loin aujourd'hui sur cette question du marketing. Le marketing travaille essentiellement sur deux axes : il étudie nos motivations (pour les utiliser dans un but de vente, etc.) et nos résistances (pour les contrer). Lorsque, comme consommateur, nous acceptons benoîtement de participer à un panel de marketing, nous acceptons de livrer le fond de notre pensée à des spécialistes. Nous sommes naïfs. Car quelques mois plus tard, nous nous demandons : *« Pourquoi est-ce que j'achète du Jello alors que je n'aime pas ça? Pourquoi est-ce que je me procure tel accessoire automobile alors que je n'en ai pas besoin? »*. C'est que nous leur avons donné toutes les informations nécessaires sur nos motifs de résistance.



« La trahison des images » de René Magritte (1929), site de la Fondation Magritte

Par analogie, on peut observer ceci. Le gouvernement tient, par exemple, une commission parlementaire. Dans un mémoire, nous disons le fond de notre pensée. Quelques mois plus tard, nous nous apercevons qu'il n'a pas changé le fond de son projet mais qu'il a seulement enlevé certains irritants trop apparents. Pendant combien de temps encore le gouvernement – et ses spécialistes en marketing – instrumenteront-ils la participation citoyenne au lieu de la respecter et au lieu de dialoguer sur le fond des choses?

Retraites

L'individualisation de la retraite ou la « dépossession tranquille »

Que ce soient les difficultés économiques des municipalités, du secteur public ou des entreprises, de la dette publique ou de l'iniquité intergénérationnelle, la question de la retraite est un catalyseur largement utilisé pour parler de tout ce qui va mal et pointer comme source de bien des maux.

La santé des régimes de retraite allait bien avant la crise financière de 2008. On en faisait peu état. Mais depuis 2008, le sujet est récurrent et fait les choux gras de bien des commentateurs et analystes. Les régimes collectifs de pensions, spécialement ceux du secteur public et parapublic, sont la cible des attaques de la droite économique.

« On ne peut blâmer ou tenir pour responsables les retraités et les travailleurs qui participent à ces régimes. C'est du salaire différé. Les employeurs ont choisi que de payer plus tard, sous la forme de rentes, plutôt que de payer des hausses de salaires en période faste. Et ils se sont octroyés des congés de cotisations en période de surplus, affirmant qu'ils seraient responsables des déficits. L'histoire le démontrera autrement... », d'affirmer Ève-Lyne Couturier, chercheure à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), devant une assemblée de quelque 350 syndicalistes réunis à Montréal, ce jeudi et vendredi, pour le séminaire annuel de la FTQ sur la retraite.

La suite dans [L'Aut'journal](#)

Le RREGOP devrait être indexé correctement : ce ne serait que justice

par l'Alliance des Associations de Retraités

Les retraités du gouvernement (secteurs public et parapublic) semblent une proie régulière pour plusieurs personnes qui les voient comme des gras durs siphonnant les finances du gouvernement...et donc les contribuables... par leur régime de retraite à prestations déterminées. Il faut rectifier cela!

Ces personnes ont en effet acheté et payé cette pension qu'elles reçoivent par des retenues régulières sur chacune de leurs payes. Le contrat accepté lors de la mise sur pied de ce régime en 1973, le RREGOP, imposait la même charge au gouvernement, leur employeur. Ces retenues faisaient donc partie du salaire, mais le gouvernement ne les a pas capitalisées comme le faisaient ses employés, dans une caisse de retraite, et il s'est endetté.

À la prise de retraite, ces personnes profitent donc des retenues faites sur leurs payes et le gouvernement, lui, doit verser ce qu'il n'a pas réservé en temps et lieu; en d'autres mots, il paie sa dette. Les retraités ne reçoivent donc pas un cadeau et ne siphonnent pas les contribuables.

Quelques mots d'explication: ces retraités des secteurs public et parapublic, donc ex-employés du gouvernement, ont vu l'indexation de leur rente de retraite diminuée par un décret du gouvernement en 1982 (IPC moins 3 %), alors que le contrat signé en 1973 entre le gouvernement et les syndicats lors de la mise sur pied de leur régime de retraite, le RREGOP, prévoyait une pleine indexation. C'est dire que ces personnes ont déjà perdu beaucoup d'argent.

Sur la place publique

Postes : Boucherville veut un moratoire sur la fin du service porte-à-porte

La Ville de Boucherville demande au gouvernement du Canada un moratoire sur sa décision de supprimer la livraison du courrier à domicile d'ici cinq ans. La Ville fera part de sa position à la ministre des Transports du Canada, Lisa Raitt, au député fédéral, au président du Syndicat des travailleurs des Postes ainsi qu'au président de la Fédération canadienne des municipalités.



La Ville demandera également que le gouvernement consulte la population avant d'effectuer un changement majeur dans les services. Postes Canada indique que la conversion de la livraison du courrier porte-à-porte à la livraison aux boîtes postales est assurée pour cinq villes au Québec dans les prochains mois, mais ne peut confirmer quand ce sera fait à Boucherville.

La suite dans [La Seigneurie](#)

L'impopulaire éducation populaire

Inquiets, heurtés et déçus. Voilà qui résume en quelques mots les sentiments qui habitent les organismes d'éducation populaire et de défense collective des droits de l'Estrie. En effet, ces organismes présents aux quatre coins du territoire sont les laissés-pour-compte des récentes annonces gouvernementales en matière de financement des organismes communautaires.

À titre de partenaires engagés auprès de ces organismes, le Regroupement des organismes communautaires (ROC) de l'Estrie et la Corporation de développement communautaire (CDC) de Sherbrooke questionnent la décision du présent gouvernement d'exclure ces groupes de base des enveloppes potentielles de rehaussement financier,

La suite dans [La Tribune](#)

Retraite chez les retraités

(Par Josée Blanchette) Lorsque la chirurgienne a prescrit « *quatre à six semaines de convalescence... si tout va bien!* », j'ai su que j'étais tombée en bas du TGV, que je resterais sur le quai. J'ai mesuré la difficulté d'ajuster mon rythme à la marche course désormais implacable du temps. Tout le monde jogge, une belle métaphore de cette époque marathon. J'avais peine à me mouvoir, m'asseoir, me relever.

Mon amie Suzanne m'a gentiment offert de venir convalescer (du verbe latin *convalescere*, prendre des forces) dans son petit gîte en hauteur, une maison de retraite, une chambre avec vue, un mini-chien, une grosse télé miroir, de l'eau jamais glacée ni bouillante, une baignoire munie d'une poignée, des cordons pour appeler au secours, une infirmière de garde la nuit, un dépanneur qui vend du chocolat chic et de la Häagen Dazs, une salle à manger aux tons neutres, un coiffeur *spraynet*, une pharmacie pour les « pelules » et tant de retraités aux p'tits oignons que c'est la moitié de votre loyer qui part avec, mais ça rassure, ça oui. Le monde n'est pas trop rassurant, vous avez remarqué?

La suite dans [Le Devoir](#)



Photo : Jacques Nadeau – Le Devoir

À l'agenda

15 mai : journée de réflexion organisée par le RIOCM et la FOHM

Les organismes communautaires en Habitation et en Santé et services sociaux au cœur du désengagement de l'État, Centre St-Pierre (1212, rue Panet), jeudi 15 mai 2014 de 9h00 à 16h30.

Au cours des dernières années, les organismes communautaires ont été de plus en plus sollicités pour offrir des services directs afin de répondre à la diminution constante des services sociaux au sein du réseau public. Face au manque de ressources et au retrait de l'État, ceux-ci se retrouvent souvent épuisés, tant économiquement que socialement. En raison du manque de financement chronique auquel ils sont confrontés, les organismes communautaires sont contraints de se tourner vers diverses solutions pour mettre en pratique leur mission de base, notamment la tarification de leurs services et activités.

Dans un tel contexte, le projet d'assurance autonomie ou encore la certification des résidences pour personnes âgées soulèvent d'importantes questions pour les organismes communautaires, qui ne sont pas toujours bien informés des nouvelles responsabilités face à leurs usagers ou leurs locataires.

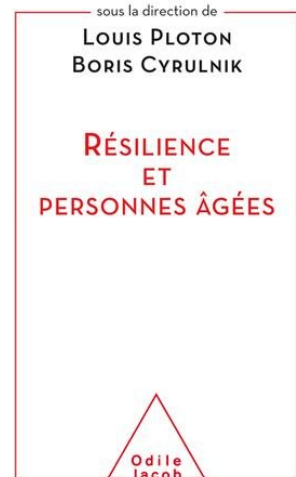
La suite sur le [site du RIOCM](#)

Sí vous avez le temps de lire...

Résilience et personnes âgées

Le père de la résilience, Boris Cyrulnik, s'attaque ici, avec le Pr Louis Ploton et de nombreux médecins, neurologues, psychiatres, psychologues, vétérinaires, psychanalystes, anthropologues, gériatres, à la résilience chez les personnes âgées. Malgré les pertes, les deuils, les drames, les manques, les regrets, les pathologies..., ces professionnels ont tous connu des personnes âgées qui se sont relevées de traumatismes par un narcissisme solide, un attachement sécurisé et des liens affectifs constructifs avec un ou des « tuteurs de résilience ».

La suite sur [Âge Village](#)



SAVIEZ-VOUS QUE... ?

par Gilles Boucher
AQDR MRC Abitibi

Conditions conjugales de nos aînés?

Le mois dernier, vous vous en souvenez peut-être, je vous proposais trois textes pour le prix d'un, dont celui de l'Enquête sociale générale de 2011, de Statistique Canada, sur les trajectoires conjugales et la situation dans le ménage de la population âgée actuelle (les 65 ans et plus selon Statistique Canada) et future (les 55 à 64 ans, toujours selon Statistique Canada), dont les intéressés rejoindront facilement l'intégral en cliquant [ICI](#). J'avoue, en toute honnêteté, que je ne m'étais arrêté que très superficiellement sur cette question de la situation dans le ménage, moi qui ai tendance à surveiller de près le phénomène de l'isolement et ses effets sur les personnes âgées. Or, s'inscrivant dans le contexte du vieillissement de la population et de la diversification de la situation des particuliers de tous les groupes d'âge dans le ménage, l'étude en question examine, à la lumière des données des recensements de la population et de l'Enquête sociale générale de 2011, les trajectoires conjugales et la situation dans le ménage qui sont certes d'excellents indices lorsque vient le temps de réfléchir à l'isolement...

En 2011, apprend-on ainsi, 92 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivaient dans des ménages privés et 8 % dans des logements collectifs. La proportion de personnes âgées de 85 ans et plus vivant dans des logements collectifs a toutefois diminué entre 1981 et 2011, passant de 41 % à 35 % chez les femmes et de 29 % à 23 % chez les hommes.

Alors qu'on a l'impression qu'un nombre effarant de personnes âgées vivent seules, on nous apprend aussi que la grande majorité des personnes âgées en ménage privé vivaient en couple. En 2011, 76 % des hommes âgés vivaient en couple, en légère hausse par rapport à 1981 (75 %). La proportion de femmes âgées vivant en couple s'établissait à 49 % en 2011, soit plus que la proportion de 40 % observée en 1981. Quiconque a observé de vieux couples répliquera peut-être que nul n'est plus seul que l'homme ou la femme d'un couple dont la relation est tellement usée qu'ils deviennent les composantes isolées d'un couple silencieux. Mais ça, c'est ce que j'ai constaté à l'occasion d'une dizaine d'années de musicothérapie active auprès des personnes âgées.

Par contre, notre étude révèle aussi qu'entre 1981 et 2011, la proportion de divorcés ou de séparés a augmenté, passant de 4 % à 12 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Chez les futurs aînés, âgés de 55 à 64 ans, la proportion de divorcés ou de séparés tournait autour de 20 % en 2011, comparativement à un peu plus de 6 % en 1981. Bref, une majorité vit donc en couple mais le nombre de ceux qui se séparent ou divorcent augmente sérieusement.

La plupart des personnes âgées sont restées avec le même conjoint ou partenaire durant leur vie en couple, mais la part de ceux ayant vécu des unions multiples était plus élevée dans les groupes d'âge plus jeunes. En 2011, 26 % des hommes et 19 % des femmes dans la population des 65 à 74 ans avaient vécu plus d'une union durant leur vie. Dans la population des 55 à 64 ans, ces proportions s'élevaient à environ 3 sur 10 à la fois pour les hommes et les femmes.

Conclusion, la mienne : le divorce ou la séparation aidant, on n'a pas fini de parler de l'isolement des personnes âgées, ce qui n'a rien pour améliorer la qualité de vie de certaines de ces personnes seules.



Humour

Les pouvoirs d'un agent de la SQ

Un agent de la SQ s'arrête dans une ferme pour parler à un fermier : « Monsieur, je dois inspecter votre ranch pour de la culture illégale de drogue. »

Le fermier répond : « O.K. mais n'allez pas dans ce champ là-bas », en pointant le lieu du doigt.

L'officier explose : « Monsieur, j'ai l'autorité du gouvernement », dit-il en prenant sa badge dans sa poche arrière et en la montrant fièrement au fermier : « Voyez-vous ça? Cette badge signifie que je peux aller où je veux, et cela sans justification. Avez-vous compris? Suis-je assez clair? »

Le fermier hoche la tête poliment et retourne à ses corvées. Quelques minutes plus tard le fermier entend des cris et des hurlements et aperçoit l'officier courir à toute allure, pourchassé par un taureau.

À chaque enjambée, le taureau gagne du terrain sur l'officier qui n'a aucune chance de se rendre à la clôture avant que le taureau ne lui enfourche le postérieur. Le fermier laisse tomber ses outils et court vers la clôture. Il se met à crier à l'officier : « Ta badge, montre-lui ta badge! »

Comme d'habitude

Un homme âgé est arrêté par un barrage policier vers 2 heures du matin.

Le policier lui demande où il va à cette heure de la nuit.

L'homme répond : « Je me rends à une conférence sur l'abus d'alcool et ses effets sur le corps humain, ainsi que ceux du tabac et des soirées tardives. »

Le policier pas convaincu demande alors : « Vraiment, et qui est ce qui donne cette conférence à une heure pareille? »

L'homme répond : « Comme d'habitude, ma femme. »

LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR

Rédacteur en chef : Jacques Fournier

Révision et mise en page : Lyne Baillargeon

Responsabilité : Comité Communications de l'AQDR

Les textes n'engagent que leurs auteurs et reflètent la richesse de nos débats.

Numéro de juin 2014

Envoyez vos textes avant le 15 mai

À : fds@aqdr.org

